



Les démarches et
les lieux à
communiquer
pour

Cf les contacts en fin de cette page



Obtenir ou renouveler sa carte nationale d'identité ou son passeport à POITIERS

Où déposer sa demande de Carte nationale d'identité (CNI) /passeport dans la Vienne ?

[Demande de passeports / Passeports / Démarches administratives / Accueil - Les services de l'État dans la Vienne](#)

<https://www.vienne.gouv.fr/Demarches-administratives/Passeports/Demande-de-passeports>

La Ville de Poitiers dispose de 5 sites pour déposer un dossier de CNI/Passeport :

- 1) L'Hôtel de ville de Poitiers
- 2) mairie de quartier Couronneries
- 3) mairie de quartier Trois-Cités,
- 4) mairie de quartier Beaulieu
- 5) mairie de quartier Bel Air

6 étapes sont nécessaires pour obtenir/renouveler sa carte d'identité ou son passeport et sont décrites sur le site poitiers.fr, rubrique « mes démarches » :

[Demander ou renouveler une carte d'identité et/ou un passeport | Poitiers](#)

<https://www.poitiers.fr/demander-ou-renouveler-une-carte-didentite-etou-un-passeport>

1/ Faites votre pré-demande en ligne : [Démarches en ligne \(ants.gouv.fr\)](#)
<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

2/ Préparez vos documents justificatifs en consultant la liste des pièces à fournir :
[Carte d'identité | Service-public.fr](#)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

ou [Passeport | Service-public.fr](#)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

3/ Prenez RDV en ligne pour déposer votre dossier : [Prendre un rendez-vous pour faire une carte d'identité \(CNI\) / un passeport | Poitiers](https://www.poitiers.fr/prendre-un-rendez-vous-pour-faire-une-carte-didentite-un-passeport)
<https://www.poitiers.fr/prendre-un-rendez-vous-pour-faire-une-carte-didentite-un-passeport>

Ou si vous ne disposez pas d'internet, contactez les numéros suivants :

- Hôtel de Ville de Poitiers 05 49 52 35 35
- Mairie de quartier Couronneries 05 49 47 78 85
- Mairie de quartier Trois-Cités 05 49 30 21 85
- Mairie de quartier Beaulieu 05 49 30 22 08 –
- Mairie de quartier Bel Air 05 49 58 38 80

4/ Déplacez-vous en personne en mairie le jour du RDV avec le dossier complet. Tout dossier incomplet donnera lieu à l'annulation de votre RDV

5/ Une fois le dossier complet déposé, un SMS vous informera de l'arrivée de votre titre d'identité que vous devrez obligatoirement récupérer dans un délai de 3 mois avant sa destruction réglementaire.

Pour obtenir plus d'informations :

Contact pour les mairies de quartier de Poitiers

Anne-Sophie CLEMENT

Mission Relations aux Habitants et Usagers

Services à la Population

Responsable du secteur Mairies de Quartier - Débits de boissons - Objets trouvés - Agence postale communale de Bellejouanne

Tél : 05 49 30 22 02- 06 42 43 61 10

anne-sophie.clement@poitiers.fr

Ville de Poitiers

Hôtel de ville- 15 place du Maréchal Leclerc- CS10569- 86021 Poitiers Cedex France

Contact Ville de Poitiers :

Mayalene HERENGT

Responsable Etat Civil

Services à la Population

Mission Relations aux Habitants et Usagers

05 49 52 35 39 (poste 6 35 39)

mayalene.herengt@poitiers.fr

Ville de Poitiers

Hôtel de Ville - 15 place du Maréchal Leclerc - CS 10569
86021 POITIERS CEDEX